1540. Le nom de M. McMahon est là, et il n'y a pas de témoin?—Cela regarde l'auditeur-général et le département des finances.

1541. Qui a donné l'approbation de ce compte?—M. Douglas.

1542. Comment vous est-il venu à l'idée d'employer le nom de M. McMahon pour cette fin?—C'est un de mes amis très intimes, et c'était comme je vous l'ai dit précédemment. La demoiselle ne voulait pas que son nom fût mentionné, et il n'y avait rien de contraire à la pratique ou à l'honnêteté que quelque autre personne eut l'ouvrage. Il n'y a pas en de cachette en cela.

1543. Cela est suffisant pour ce qui regarde la demoiselle, mais dans l'autre cas où vous avez fait le travail, pourquoi avez-vous alors employé le nom de M. McMahon?—Pour la même raison qu'à donnée M. Pereira; parce qu'on ne donne pas cette sorte de travail à des commis permanents, quand d'autres sont anxieux de l'obtenir.

1544. Vous jurez positivement, M. Kinloch, que vous n'avez reçu aucune partie de cet argent. Je dois vous dire qu'on m'a informé que vous l'aviez tout reçu?—

Votre information est tout à fait inexacte. Je nie cela nettement.

1545. Vous avez eu la partic qui payait l'index de l'acte des terres fédérales?— J'en ai eu la moitié.

1546. Qui a eu l'autre moitié ?-M. Rothwell.

1547. Ý avait-il quelqu'autre employé du département qui savait que cette—je pourrais l'appeler transaction frauduleuse—avait été faite?—Je ne puis pas répondre à une question qui n'est qu'une déduction de votre part. Pourquoi ne dites-vous pas que c'était une transaction frauduleuse? Je ne pense pas qu'elle l'était.

M. T. G. ROTHWELL est rappelé et interrogé de nouveau.

Par M. Somerville:

1548. Vous voulez faireune déclaration?—Le paiement qu'on a dit m'avait été fait — je ne sais pour quel montant, parce que je n'ai jamais vu le chèque—était pour travail fait par moi-même et M. Kinloch, quand j'étais surnuméraire du ministère. Ma nomination comme employé permanent a eu lieu environ deux ou trois jours après que le travail a été complété, et je me souviens d'avoir cru que l'argent serait perdu, et d'en avoir parlé à M. Kinloch qui m'a dit que tout serait arrangé. Ensuite, je crois qu'il m'a donné \$30. Ce que j'ai dit ici l'autre jour, c'est que je n'avais pas reçu un centin pour aucun travail de commis surnuméraire que j'avais fait comme employé permanent du département. J'étais considérablement troublé à ce sujet.

1549. Vous avez reçu \$30?—\$30 de M. Kinloch. Je crois que c'est le montant;

je ne me souviens pas si c'était \$25 ou \$30.

Par M. Foster:

1550. Pour travail fait quand vous étiez surnuméraire?—Oui. C'était quelques jours avant d'être nommé permanent. J'avais aidé à Kinloch à faire le travail chez lui; j'y ai pensé l'autre jour après être parti d'ici.

Par M. Barron:

1551. M. Kinloch était-il nommé permanent?—Oui; à cette époque. J'ai demandé à M. Beddoe, comptable-adjoint, de trouver, s'il le pouvait, le montant qui a été payé. Il m'a décrit le chèque d'une manière particulière et il m'a dit qu'il

était marqué, de ma propre main, "Reçu."

1552. Vous avez reçu \$30 sur ce montant?—\$25 ou 30. Je ne me souviens pas si M. Burgess m'a payé quand j'étais surnuméraire. Depuis que je suis employé permanent au ministère, je n'ai pas reçu un centin, et les comptes-rendus des journaux sur la preuve donnée hier, ne sont pas exacts J'ai vu qu'il y était dit que les \$100 de travail donné à Mme Rothwell—dont elle n'a fait qu'une partie, et dont le reste n'a jamais été fait—avaient été données par le ministre. Si j'ai dit cela, ce n'est pas exact; c'est M. Burgess qui l'avait donné.